



**Les forces fondamentales continuent d'agir sur l'inflation alors même que l'économie évolue, selon M. Poloz, gouverneur de la Banque du Canada**

**MONTRÉAL (QUÉBEC)** — Les forces fondamentales qui agissent depuis toujours sur l'inflation continueront de faire sentir leurs effets dans l'avenir, alors même que l'économie mondiale évolue, a affirmé aujourd'hui le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen S. Poloz.

Dans un discours prononcé devant CFA Montréal et le Conseil des relations internationales de Montréal, M. Poloz a réfuté l'idée voulant que la récente faiblesse de l'inflation observée dans de nombreuses économies avancées remette en cause l'efficacité des cibles d'inflation que visent les banques centrales. « Fondamentalement, nous savons comment fonctionne l'inflation : la loi de l'offre et de la demande n'a pas été abrogée », a déclaré le gouverneur.

Si l'inflation a été inférieure aux attentes, c'est surtout à cause de la Grande Récession et de ses suites, qui ont engendré une offre excédentaire plus importante qu'on ne l'avait cru au départ dans beaucoup de pays, et aussi parce que l'inflation réagit à la demande excédentaire avec un certain retard. De plus, des facteurs propres à chaque pays et les mouvements transitoires des prix relatifs ont contribué à contenir l'inflation ces derniers mois, a précisé M. Poloz.

Le gouverneur a poursuivi en indiquant que les déterminants fondamentaux de l'inflation, ainsi que des facteurs à court terme connus, peuvent expliquer le comportement de l'inflation à un degré qui se situe bien à l'intérieur de la zone normale de tolérance statistique. Il a ajouté que compte tenu des incertitudes inhérentes au processus d'inflation, il n'est pas réaliste de croire que les banques centrales peuvent maîtriser l'inflation « jusqu'au dixième de point de pourcentage près ».

Selon certains, la faible croissance des salaires enregistrée malgré le recul du chômage montrerait clairement que l'influence des facteurs fondamentaux sur l'inflation s'est atténuée. Le gouverneur a toutefois invoqué plusieurs raisons à l'origine de la lente progression des salaires, notamment la marge persistante de ressources inutilisées sur le marché du travail et les changements démographiques.

Le gouverneur a aussi parlé des canaux qui pourraient avoir des effets sur l'inflation alors que l'économie est en train de s'adapter aux forces de la mondialisation et de la numérisation. Si les travaux de recherche de la Banque montrent que ces forces n'ajoutent pas encore de façon notable à notre compréhension de l'inflation au-delà de

ce que révèlent les déterminants fondamentaux de cette dernière, il ne faut pas en conclure pour autant qu'elles ne jouent aucun rôle.

« Les éléments recueillis ne passent pas l'épreuve de signification statistique », a fait valoir M. Poloz. Toutefois, « on sait intuitivement que la mondialisation et la numérisation ont une influence sur les prix. »

La faiblesse récente de l'inflation ne permet pas de douter de l'utilité du ciblage de l'inflation, a conclu le gouverneur. « Ce qu'il faut retenir, c'est que le ciblage de l'inflation a fonctionné — bon an, mal an — pendant plus d'un quart de siècle. Il fonctionne toujours aujourd'hui. Et les Canadiens peuvent avoir l'assurance qu'il continuera de fonctionner pendant encore de nombreuses années. »